



AVIS DE RECRUTEMENT DE TRENTE (30) ANIMATEURS/TRICES DE CENTRES SSA/P

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Accès inclusif, sain et Protecteur à l'Education Formelle et Alternatives pour les enfants affectés par la crise sécuritaire et les conflits dans la région du Centre-Nord (PAPEFA)/MYRP II, Faso-Action pour le Développement Communautaire (FDC) lance un avis de **recrutement de trente (30) animateurs/trices dont trois (03) suppléants-es** en complément d'effectif pour la conduite des activités dans les centres SSA/P (Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle) dans quatre (04) communes de la région du Centre-Nord selon la répartition suivantes :

- ❖ **Boulsa : 8 animateurs/trices**
- ❖ **Kaya : 11 animateurs/trices**
- ❖ **Kongoussi : 9 animateurs/trices**
- ❖ **Pissila : 2 animateurs/trices**

Peuvent prendre part à ce recrutement, les candidats des deux (2) sexes selon les conditions ci-dessous.

I. PROFIL ET COMPETENCES

- 1) Être diplômé du Brevet d'Etudes du Premier du Cycle (BEPC) ;
- 2) Être titulaire du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) ;
- 3) Être âgé de 20 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- 4) Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans la conduite des activités de structures éducatives ;
- 5) Savoir lire et écrire en Mooré ;
- 6) Avoir une bonne maîtrise du français parlé et écrit ;
- 7) Être capable de travailler sous pression ;
- 8) Accepter résider dans le village où le centre est implanté ;
- 9) Avoir l'esprit d'équipe ;
- 10) Remplir les conditions d'aptitudes physiques et mentales pour l'exercice de la fonction d'animateur/d'animatrice des structures éducatives ;
- 11) Être de bonne moralité ;
- 12) Être immédiatement disponible.

NB : Les candidat-e-s retenu-e-s seront soumis-e-s au respect de la politique de sauvegarde de l'enfant de FDC dans l'exercice de leur fonction.

II. TACHES A ACCOMPLIR

Sous la responsabilité du superviseur, les animateurs/trices seront chargé (e)s de dispenser des cours aux enfants et jeunes dans les classes dont ils auront la charge. Dans ce rôle, ils devront :

- ❖ Mettre en œuvre les enseignements/apprentissages dans les centres à travers une préparation régulière des leçons conformément aux méthodologies de la SSA/P ;
- ❖ Respecter les programmes de la SSAP et la progression dans les différentes matières ;
- ❖ Administrer et corriger régulièrement les devoirs ;
- ❖ Amener les apprenants à s'approprier l'ensemble du contenu des programmes de la SSA/P (amener les apprenants au niveau d'apprentissage d'un élève de la 3ème Année) ;
- ❖ Tenir à jour les différents registres (registre d'appel, cahier de visite) et outils de la classe tels que les mémoires ;
- ❖ Intégrer une démarche inclusive tenant compte du genre dans tous les aspects relatifs au centre et à la classe (gestion et pédagogie sensibles au genre et inclusives...) ;
- ❖ Collaborer avec le directeur d'école de référence et les enseignants ;
- ❖ Collaborer avec le conseil d'école ;
- ❖ Evaluer les apprenants et organiser des activités de remédiation à l'intention des apprenants ayant des difficultés d'apprentissage ;
- ❖ Participer à la mobilisation sociale dans les villages d'affectation ;
- ❖ Participer aux sessions de formation et aux rencontres pédagogiques ;
- ❖ Participer aux activités de protection de l'enfant organisées par le cadre du projet ;
- ❖ Participer à la collecte et la transmission des données des activités du centre ;
- ❖ Assurer la bonne communication autour du projet et sur l'évolution dans sa zone d'intervention ;
- ❖ Exécuter toute tâche à la demande du superviseur.

III. NATURE DU CONTRAT

Le contrat des candidat-e-s retenu-e-s sera de type communautaire sur une période de dix (10) mois, renouvelable selon les financements et les performances.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER

- 1) Une **demande manuscrite** adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de Faso -Action pour le Développement Communautaire (FDC) avec les noms et adresses de **deux (2) personnes** de référence en **précisant la commune souhaitée (obligatoire)** ;
- 2) Un **curriculum vitae** à jour et détaillé ;
- 3) Une **lettre de motivation manuscrite** datée et signée (1 page maximum) précisant la prétention salariale ;
- 4) Une **copie légalisée de l'acte de naissance** ;
- 5) Une **copie légalisée de la carte nationale d'identité burkinabè** (CNIB) ;
- 6) Les **copies légalisées des différents diplômes** ;
- 7) Les **copies non légalisées des différentes attestations** de travail ou de stage s'il y a lieu.

V. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront reçus tous les jours ouvrables de **8 heures à 15 heures à la DREPPNF du Centre-Nord à Kaya du Mercredi 30 juillet au vendredi 1er août 2025.**

NB : - Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

- Seuls les quatre-vingt (80) premiers dossiers seront reçus.

VI. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La procédure de recrutement se fera en 2 étapes :

- Une première qui consistera en une pré-sélection sur dossier ;
- Une deuxième qui consistera **en test écrit suivi d'entretien oral.**

Seulement les candidat-e-s retenu-e-s à la pré-sélection seront contacté-e-s pour le test écrit et l'entretien oral avec un jury.

A l'issue du test, les admis devront être immédiatement disponibles pour suivre les différentes sessions de formation qui leur seront destinées.

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

FDC est attachée à la diversité et à l'inclusion au sein de son personnel et encourage tout-e-s les candidat-e-s, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques.

VIII. RESERVE

En cas de non satisfaction, Faso – Action pour le Développement Communautaire (FDC) se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

Ouagadougou, le 28 juillet 2025.

Le Directeur Exécutif
Gaston SOBGO/.
Chevalier de l'Ordre du Mérite

